

Le gouvernement veut recréer une filière industrielle pour les pompes à chaleur

« Pompes à chaleur : le gouvernement veut recréer une filière industrielle », titre **Les Echos**, détaillant que le nombre d'installations de pompes à chaleur a progressé de 30 % dans un marché en plein bouleversement. Le gouvernement cherche à relocaliser en France une partie de la production. « La moitié de la valeur ajoutée provient aujourd'hui de pays tiers, en particulier asiatiques, souligne-t-on au ministère de l'Industrie. C'est surtout vrai pour trois composants essentiels : les compresseurs, les unités extérieures et les cartes électroniques. » Selon le gouvernement, la relocalisation de ces activités n'a rien d'inaccessible, d'autant que la France dispose d'atouts, avec une filière chaudière déjà forte, mais dont la chute des ventes nécessite d'accélérer et d'accompagner la transition. **Le ministère de l'Industrie** a fixé un objectif, jugé « raisonnable », d'atteindre le million de pompes à chaleur produites en France à l'horizon 2030, ainsi que 90 % de la valeur ajoutée en France ou en Europe. Ces chiffres permettraient de maintenir les emplois actuels de la filière et d'en créer 45 000 nouveaux. (Les Echos, p.16)